

# DEMANDE EMPLACEMENT BANDEROLES

## INFORMATIONS DEMANDEUR(S)

Organisateur (association ou organisme) : .....

Intitulé de la manifestation : .....

Date de la manifestation : .....

Correspondant :

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. portable : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

## EMPLACEMENT(S) SOUHAITÉ(S) (4 AU MAXIMUM) - COCHER LE(S) CASE(S) :

- Giratoire de Saillé / La Nantaise
- Giratoire de Villejames
- Giratoire de Villeneuve
- Giratoire de Saint-Lyphard
- Giratoire des Salines / La Baule
- Giratoire du Moulin du Diable / Herbignac
- Route de La Turballe / Queniquen

## NOTES IMPORTANTES :

- Les banderoles sont réalisées par l'organisateur et déposées au centre technique municipal au plus tard le mercredi précédant la pose.
- Les banderoles sont posées les lundis\* et deux à 3 semaines maximum avant la manifestation  
Organisation type :
  - o Manifestation : samedi 20 avril
  - o Pose : lundi 9 avril (afin de bénéficier de deux week-ends entiers d'affichage)
- Taille des banderoles : 4,95m de longueur sur 0,70m de hauteur
- L'organisateur doit fournir aux agents du centre technique municipal 24 œillets ovales par banderole si celle-ci n'en dispose pas (dans ce cas elle doit être livrée au plus tard le lundi précédant la pose prévue)
- Le stockage n'est pas assuré par les services Techniques (la banderole doit être récupérée dans les 15 jours suivant la manifestation)

\* sous réserve

## INFORMATIONS SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

Mairie de Guérande

Centre technique municipal

Route de Bréhador

Tel : 02 40 15 60 90

Adresses mail :

- [secretariat.st@ville-guerande.fr](mailto:secretariat.st@ville-guerande.fr)